Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS Podo

U5.1 : Conception et réalisation de chaussures orthopédiques

Session 2004 • Code sujet : **POE5CRC** • Durée : **36h30** • Coefficient : **8**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Étude, conception, construction et réalisation d'un appareillage orthopédique** (3 questions) **Page 3**

2. **Soutenance des travaux réalisés** (2 questions) **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btspodo.fr/assets/annales/bts-podo/E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste/2004/BTS Podo - E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste - Session 2004 - 1-Sujet.pdf

1. Étude, conception, construction et réalisation d’un appareillage orthopédique

À partir d’une prescription médicale établie par les médecins en présence du jury, le candidat examine le patient et réalise l’appareillage demandé. Il remet au surveillant les éléments du dossier et l’appareillage en cours aux pauses, puis l’ensemble du travail à la fin de l’épreuve.

Examen, formes et appareillage

Question 1. Procéder à l’examen clinique, prendre les mesures et réaliser un moulage si nécessaire. Réaliser les formes sur moulage ou par mise aux mesures de forme, puis fabriquer les orthoprothèses et/ou une orthèse.

Partir de la prescription pour conduire l’examen clinique et relever les mesures nécessaires. Prendre les empreintes et réaliser un moulage si la situation l’exige. Construire ensuite la forme selon l’une des deux méthodes prévues : sur moulage ou par mise aux mesures de forme. Réaliser enfin les orthoprothèses et/ou l’orthèse correspondant à la prescription. Vérifier la cohérence entre les données recueillies, la forme construite et l’appareillage réalisé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Examen clinique, mesures et moulage si nécessaire, puis réalisation de la forme et de l’appareillage prescrit.

Essayage et fabrication des chaussures

Question 2. Procéder à l’essayage, qui est facultatif. Si vous choisissez de le réaliser, convoquer le patient pendant l’épreuve et en avertir le responsable. Effectuer le patronage, la coupe et le piquage de la paire de tiges, puis le montage et le finissage de la paire de chaussures provisoires d’essayage.

1. L’essayage est facultatif. S’il est réalisé, convoquer le patient pendant l’épreuve et en avertir le responsable.
2. Effectuer le patronage de la paire de tiges, puis couper et piquer les pièces.
3. Monter et finir la paire de chaussures provisoires d’essayage.

Respecter l’ordre des opérations et vérifier la conformité des pièces et de l’assemblage au cours de la fabrication.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Patronage, coupe et piquage des deux tiges, puis montage et finissage de la paire provisoire. Essayage facultatif, avec information du responsable et convocation du patient.

Dossier et remise des travaux

Question 3. Constituer un dossier technique réunissant les conclusions de l'examen clinique, les prises d'empreintes et de mesures, les fiches de fabrication et la proposition référencée d'appareillage au Tarif interministériel des prestations sanitaires. Vous disposez d'une heure avec le patient pour préparer votre prestation devant le jury. Remettre les éléments du dossier et l'appareillage en cours au surveillant à chaque pause, puis tous les éléments réalisés à la fin de l'épreuve.

Le dossier technique rassemble les informations utiles à la réalisation de l'appareillage et à son renouvellement.

Élément	Contenu
Examen	Conclusions de l'examen clinique
Relevés	Prises d'empreintes et de mesures
Fabrication	Fiches de fabrication
Appareillage	Proposition référencée au Tarif interministériel des prestations sanitaires (TIPS)

La préparation avec le patient dure une heure. Remettre au surveillant le dossier et l'appareillage en cours à chaque pause, puis l'ensemble du travail réalisé à la fin de l'épreuve.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dossier complet avec conclusions cliniques, empreintes et mesures, fiches de fabrication et proposition référencée au TIPS. Remise à chaque pause, puis remise intégrale en fin d'épreuve.

2. Soutenance des travaux réalisés

Le candidat soutient les travaux réalisés lors d'un entretien de 30 minutes avec le jury, organisé en deux temps. Il présente la conception de l'appareillage et ses fiches techniques, puis répond aux questions sur l'appareillage et le rapport de stage.

Présentation des travaux

Question 1. Décrire la conception de l'appareillage et expliquer les fiches techniques dans la perspective de son renouvellement.

1. Relier les besoins observés à l'examen clinique, aux mesures et aux empreintes, puis exposer les objectifs de l'appareillage.
2. Justifier les choix de réalisation : forme, orthèse ou orthoprothèse, tige et chaussures provisoires.
3. Présenter les fiches de fabrication et les informations du dossier. Expliquer comment elles permettent de reproduire l'appareillage et d'en préparer le renouvellement, en tenant compte de l'évolution du patient.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Expliquer le raisonnement clinique, les choix de réalisation et l'utilité des fiches pour reproduire l'appareillage lors de son renouvellement.

Questions du jury

Question 2. Répondre aux questions du jury concernant l'appareillage et le rapport de stage.

Répondre précisément aux questions en s'appuyant sur l'appareillage réalisé et les éléments du rapport de stage. Pour l'appareillage, expliquer sa conception et sa réalisation. Pour le stage, présenter les activités décrites, les observations et les apprentissages. Justifier les réponses par des exemples concrets issus du travail effectué, sans ajouter de faits qui ne figurent pas dans le dossier.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Répondre sur l'appareillage et le rapport de stage en justifiant ses propos par des exemples concrets.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Épreuve pratique E5 du BTS podo-orthésiste, session 2004, code POE5CRC, unité U5.1 : conception et réalisation de chaussures orthopédiques. La durée officielle est de 36h30, coefficient 8, avec une soutenance de 30 minutes. À partir d'une prescription médicale, le candidat examine le patient, conçoit et fabrique un appareillage, constitue un dossier technique et présente ses choix au jury.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'examen clinique, les mesures et, si nécessaire, le moulage orientent la conception de l'appareillage.
- Les formes sont réalisées sur moulage ou par mise aux mesures de forme.
- La fabrication comprend le patronage, la coupe et le piquage des tiges, puis le montage et le finissage des chaussures provisoires.
- Le dossier rassemble l'examen clinique, les empreintes et mesures, les fiches de fabrication et la proposition référencée au TIPS.

Points de vigilance & attentes du jury

- Relier les conclusions de l'examen clinique et les mesures aux choix de conception de l'appareillage.
- Respecter les étapes demandées : formes, orthoprothèses et/ou orthèse, tiges et chaussures provisoires.
- Prévoir toutes les pièces du dossier et les remettre au surveillant aux pauses et à la fin.
- Pour l'essayage facultatif, convoquer le patient et prévenir le responsable de l'épreuve.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la prise en charge du patient au début de l'épreuve ?

Le sujet demande un examen clinique, une prise de mesures et un moulage si nécessaire. Pour préparer la prestation devant le jury, le candidat dispose d'une heure avec le patient.

Q : Le moulage est-il obligatoire pour réaliser les formes ?

Non. Le sujet prévoit deux méthodes : réaliser les formes sur moulage ou procéder par mise aux mesures de forme. Le choix dépend de la méthode retenue pour l'appareillage.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et celle de la soutenance ?

La durée officielle de l'épreuve est de 36h30 et son coefficient est 8. La soutenance est un entretien distinct avec le jury, d'une durée de 30 minutes.

Q : Que faut-il présenter au jury lors de la soutenance ?

Le candidat décrit la conception de l'appareillage et explique les fiches techniques en vue du renouvellement. Il répond aussi aux questions du jury sur l'appareillage et le rapport de stage.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btspodo.fr/assets/annales/bts-podo/E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste/2004/BTS Podo - E5 - Veille professionnelle et étude dans le domaine de la podo-orthésiste - Session 2004 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Podo : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.